



Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du **Comité exécutif** de la Commission scolaire des Chic-Chocs, tenue le **mardi 20 avril 2010, à 19 h**, sous la présidence de monsieur Jean-Marc Lemieux.

1. OUVERTURE

La président, monsieur Jean-Marc Lemieux, ouvre la rencontre, souhaite la bienvenue et explique le déroulement de la rencontre.

2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT l'absence du secrétaire général, nous devons procéder à la nomination d'un secrétaire d'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Monique Chrétien, et résolu,

CE-1004-112 de nommer monsieur Martin Savoie comme secrétaire d'assemblée.

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Sept commissaires sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs les commissaires :

Guylaine Bernatchez
Monique Chrétien
Jocelyne Côté
Jean-Marc Lemieux

Jean-Pierre Pigeon
Ghislain Smith
Jean-François Roy

Les commissaires-parents, monsieur Joël Francoeur et madame Sylvie Pelletier sont absents.

Sont aussi présents :

Monsieur Serge-Marie Fortin	coordonnateur du Service des ressources humaines
Monsieur Jean Letarte	directeur général
Madame Marie-Josée Roy	directrice du Service des ressources humaines
Monsieur Martin Savoie	directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire directeur général adjoint

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
3. Vérification du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 mars 2010 :
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 mars 2010
 - 5.2 Suivi au procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 mars 2010
6. Droit de parole

- 7. Service des ressources humaines :
 - 7.1 Personnel de soutien :
 - 7.1.1 Abolition d'un poste d'agent de bureau classe 1
 - 7.1.2 Engagement d'une secrétaire de gestion
 - 7.1.3 Engagement d'un technicien en informatique
 - 7.1.4 Abolition d'un poste de secrétaire
 - 7.2 Personnel enseignant :
 - 7.2.1 Octroi d'un congé sans traitement à temps complet à monsieur Marc-Yvan Beaudoin
- 8. Information et commentaires :
- 9. Autres affaires :
- 10. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Smith, et résolu,

CE-1004-113 que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MARS 2010

5.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MARS 2010

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Jocelyne Côté, et résolu,

CE-1004-114 que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 16 mars 2010 soit adopté tel que modifié.

5.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MARS 2010

Le directeur général, monsieur Jean Letarte, procède au suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 mars 2010.

6. DROIT DE PAROLE

Le droit de parole a été accordé par monsieur Jean-Pierre Pigeon en raison de la présence de la commissaire, madame Suzanne Langlais.

7. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

7.1 PERSONNEL DE SOUTIEN

7.1.1 ABOLITION D'UN POSTE D'AGENT DE BUREAU CLASSE 1

VU le plan d'effectifs (Doc.: SRH-0809-028) adopté par voie de résolution (CC-0904-095) lors de la séance ordinaire du 28 avril 2009;

CONSIDÉRANT la prise de retraite de monsieur André Lemieux;

CONSIDÉRANT l'analyse menée par le Service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Smith, et résolu,

CE-1004-115 d'abolir le poste d'agent de bureau classe I détenu par monsieur André Lemieux, à l'école Gabriel-Le-Courtois, rétroactivement au 2 avril 2010.

7.1.2 ENGAGEMENT D'UNE SECRÉTAIRE DE GESTION

VU le plan des effectifs 2009-2010 du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT l'ouverture d'un poste de secrétaire de gestion au Service des ressources humaines.

CONSIDÉRANT l'article 7-1.03 de la convention collective du personnel de soutien;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Guylaine Bernatchez, et résolu,

CE-1004-116 d'engager madame Josée Lebouthillier comme secrétaire de gestion au Service des ressources humaines, et ce, dès que nous aurons remplacé madame Lebouthillier à l'école C.-E.-Pouliot, au plus tard le 15 mai 2010.

7.1.3 ENGAGEMENT D'UN TECHNICIEN EN INFORMATIQUE

VU le plan des effectifs 2009-2010 du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT l'ouverture d'un poste de technicien en informatique aux centres CEAFP C.E.-Pouliot (80%) et CEA L'Envol (20%);

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-François Roy, et résolu,

CE-1004-117 d'engager monsieur Michel Laflamme comme technicien en informatique au Service de l'informatique (affectation aux centres CEAFP C.-E.-Pouliot (80%) et CEA de L'Envol (20%) et que celui-ci puisse débiter le lundi 26 avril 2010.

7.1.4 ABOLITION D'UN POSTE DE SECRÉTAIRE

ATTENDU la nomination de madame Josée Lebouthillier au poste de secrétaire de gestion au Service des ressources humaines;

ATTENDU que madame Lebouthillier détenait un poste de secrétaire à 60 % à l'école C.E.-pouliot;

ATTENDU que nous avons 25 jours pour disposer d'un poste qui devient définitivement vacant;

ATTENDU l'article 12 de la délégation de fonctions et pouvoirs;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Guylaine Bernatchez, et résolu,

CE-1004-118 d'abolir le poste de secrétaire (60 %) à l'école C.-E.-Pouliot que détenait madame Josée Lebouthillier, et ce, au moment où madame Lebouthillier déposera officiellement sa démission à ce poste.

7.2 PERSONNEL ENSEIGNANT

7.2.1 OCTROI D'UN CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS COMPLET À MONSIEUR MARC-YVAN BEAUDOIN

VU l'article 23 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs;

CONSIDÉRANT la demande de congé sans traitement à temps complet adressée au Service des ressources humaines par monsieur Marc-Yvan Beaudoin;

VU l'entente prête à être signée avec monsieur Marc-Yvan Beaudoin;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Pierre Pigeon, et résolu,

CE-1004-119 d'octroyer un congé sans traitement à temps complet de son poste d'enseignant en éducation physique à monsieur Marc-Yvan Beaudoin du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

8. INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

Pas d'information, ni commentaire.

9. AUTRES AFFAIRES

Aucune autre affaire ne fut discutée.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Jocelyne Côté, et résolu,

CE-1004-120 que la séance soit levée à 19 h 20.

Président

Secrétaire général